



Le Coiffeur

Le Coiffeur titulaire du brevet de maîtrise est à même de créer, développer et manager une, voire plusieurs entreprises artisanales de coiffure, en termes de commercialisation, gestion économique et financière et gestion des ressources humaines. Ceci en complément d'une maîtrise totale et entière de tout type de prestations de coiffure de haute technicité tenant compte du souhait et de la personnalité du client.

Objectifs de la formation

Le titulaire du BM Coiffeur doit maîtriser la totalité des coupes, l'utilisation de la (les) couleur(s) et des différentes mises en forme (temporaire, permanente, défrisage/lissage, chignon) sur tout type de cheveux. Il est également à même :

- De créer, reprendre et développer une entreprise de coiffure ;
- De promouvoir l'entreprise en élaborant une stratégie commerciale ;
- D'analyser la santé financière d'un salon, mesurer sa rentabilité et proposer des solutions correctives et/ou de développement de l'activité ;
- De gérer les ressources humaines de l'entreprise en respectant les principes de droit du travail ;
- De former et accompagner l'apprenant dans le métier de coiffeur.

Contenu de la formation

784h de cours réparties sur 2 ans

Modules généraux : 434h

- **Module A :** Fonction entrepreneuriale : 84h
- **Module B :** Fonction commerciale : 78h
- **Module C :** Fonction économique et financière : 108h
- **Module D :** Fonction gestion des ressources humaines : 56h
- **Module E :** Fonction formation et accompagnement de l'apprenant : 56h
- **Module F :** Fonction communiquer à l'international (Anglais) : 52h

Modules professionnels : 350h

- **Pratique professionnelle :** 242h
- **Résolution de problèmes :** 108h

Modalités d'organisation

Par année de formation :

- Un jour par semaine de présence au CFA
- 5 semaines de congés payés par an (prises durant les semaines en entreprise)



Campus

Dinan-Aucaleuc - Ploufragan - Quimper
Saint-Malo - Vannes



Prérequis

BP Coiffure



Modalités & délais d'accès

Candidature ouverte toute l'année, pour une entrée en formation principalement de fin août à début novembre.

- Parcours adapté possible tout au long de l'année en fonction des profils et des situations.
- Toute entrée en formation fait l'objet d'un positionnement. Admission sur dossier et possibilité d'entretien. Nous consulter.



Durée

Parcours en 2 ans



Validation

Diplôme inscrit au RNCP* :
Brevet de Maîtrise Coiffeur.
Niveau 5



Type de contrat

Alternance



Frais formation

Public apprenti ou salarié en professionnalisation : Formation prise en charge par l'OPCO de branche.

Publics en reconversion : Formation prise en charge financière possible en fonction des droits acquis et du statut (demandeur d'emploi, salarié, stagiaire de la formation professionnelle...)

Frais annexes : repas, nuitées

Qualités & profils requis

- Créativité
- Sens de l'organisation
- Bon relationnel
- Sens du travail en équipe

Entreprises conseillées

Salon de coiffure, mono site ou multi site, formant des apprenti(e)

Accessibilité aux personnes handicapées

Le CFA Régional souhaite favoriser et sécuriser l'insertion des personnes en situation de handicap dans le monde professionnel. Les locaux sont aménagés pour accueillir des personnes à mobilité réduite.

Contactez-nous

Modalités pédagogiques / évaluation

- Examen : contrôle continu et épreuves ponctuelles en première et deuxième année
- Visite en entreprise
- Séances de tutorat (accompagnement individualisé)
- Conseils de classes et bulletins semestriels

Moyens techniques

La formation se déroule en :

- Plateaux techniques équipés
- Salles de cours équipées en moyens numériques
- Centre de ressources multimédias

Poursuites d'études

- Licence (L3)

Perspectives professionnelles

L'obtention du Brevet de maîtrise délivre la qualité de maître artisan, garantie pour le consommateur d'une haute maîtrise professionnelle, mais aussi d'une aptitude à la gestion d'entreprise, à la formation des jeunes en apprentissage et également devenir formateur en CFA.

Le titulaire du BM Coiffeur sera chef d'entreprise artisanale, porteur de projet de création ou de reprise d'entreprise, responsable de salon ou coiffeur hautement qualifié pouvant suppléer à l'absence du chef d'entreprise.

Le coiffeur hautement qualifié exerce principalement en entreprise artisanale mono-site ou multi-sites.

Contactez les CFA :

Campus de Dinan-Aucaleuc

La Croix Fresche Blanc - 22100 AUCALEUC
02 96 76 27 37
conseilformation.dinan@cma-bretagne.fr
www.cfa-cotesdarmor.fr

Campus de Ploufragan

18 rue du Tertre de la Motte - 22440 PLOUFRAGAN
02 96 76 27 27
conseilrecrutement.ploufragan@cma-bretagne.fr
www.cfa-cotesdarmor.fr

Campus de Quimper

24 route de Cuzon - 29000 QUIMPER
02 98 76 46 35
campusquimper@cma-bretagne.fr
www.campusdesmetiers29.bzh

Faculté des Métiers - Campus de Bruz

6 rue des Frères Mongolfier - 35170 BRUZ
02 99 05 45 55
fdm.recrutement@cma-bretagne.fr
www.fac-metiers.fr

Faculté des Métiers - Campus de Fougères

37 boulevard de Groslay - 35300 FOUGÈRES
02 99 05 45 55
fdm.recrutement@cma-bretagne.fr
www.fac-metiers.fr

Faculté des Métiers - Campus de Saint-Malo

68 avenue de Marville - 35400 SAINT-MALO
02 99 05 45 55
fdm.recrutement@cma-bretagne.fr
www.fac-metiers.fr

Campus de Vannes

Boulevard des Îles - 56000 VANNES
02 97 63 95 10
conseilformation.vannes@cma-bretagne.fr
www.cma56.bzh

